



Madame, Monsieur,

Compte tenu de sa progression et de l'avis de son moniteur, nous avons le plaisir de proposer à votre enfant de devenir membre du TCBB et de participer aux cours dans le cadre du Club Junior.

En plus de son heure de cours collectif avec un enseignant, votre enfant devient membre du club à part entière et peut jouer en réservant un terrain avec d'autres enfants ou adultes membres du TCBB.

**Le Club Junior** s'oriente sur l'apprentissage technique et tactique du tennis avec une approche de la compétition. Votre enfant est membre du club et peut réserver un terrain pour jouer en dehors de ses heures de cours. (Saison tennistique du 01/09/2019 au 31/08/2020)

Les cours de Club Junior sont donnés du 16/09/2019 au 19/06/2020 hors vacances scolaires et jours fériés.

La formation du Club Junior concerne les enfants nés entre 2006 et 2013.

**Les cours se déroulent au choix sur un des 2 sites du TCBB, du lundi au samedi. Attention, tous les créneaux ne sont pas proposés, vous ne verrez apparaître dans les choix que ceux correspondant au niveau de votre enfant.**

**Pour les plus jeunes qui n'ont pas école le mercredi matin, nous vous conseillons de privilégier ces créneaux qui libèrent les enfants pour d'autres activités le mercredi après-midi.**

**Longchamp** : 19, boulevard Anatole France

Les séances durent 1 heure sur courts découverts éclairés. Les séances annulées en cas de fortes intempéries ne sont pas reportées. Cette année, nous vous proposons les horaires suivants :

**SITE LONGCHAMP**

- Mercredi entre 10h et 18h
- Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi à 17h ou 18h
- Samedi entre 9h et 18h

**Le Gallo** : 39-43 quai Alphonse Le Gallo

Les séances durent 1 heure sur courts couverts (découverts au printemps). Cette année, nous vous proposons les horaires suivants :

**SITE LE GALLO**

- Mercredi entre 10h et 18h
- Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi à 17h ou 18h
- Samedi entre 9h et 17h

# MODALITES - TARIF ET INSCRIPTION

**L'inscription de votre enfant se fait exclusivement en ligne entre le 10 mai et le 1er juin 2019**

## **Comment procéder :**

1/ Cliquez sur le lien indiqué dans le mail (ou recopier le s'il n'est pas actif dans le champ URL de votre navigateur) et suivez les instructions.

N'oubliez pas d'indiquer au minimum 3 choix horaires pour le cours de votre enfant sur 2 journées différentes minimum.

2/ Déposer ou faire parvenir au TCBB avant le 10 juin 2019 dernier délai :

- a) Le règlement de votre inscription annuelle de 725€ (boulonnais) ou 775€ (habitant commune GPSO) ou 875€ (autres communes) accompagné du coupon retour joint à ce mail.
- b) Un justificatif de domicile pour les boulonnais et les habitants GPSO (obligatoire).
- c) Le coupon-réponse ci-dessous relatif à la licence FFT.
- d) le certificat médical datant de moins de 3 mois ou le questionnaire-santé (voir infos dans le mail)



**Les dossiers non accompagnés du règlement dans sa totalité ne seront pas traités.**

*(Possibilité de régler en plusieurs fois)*

Toute la procédure est disponible sur le site internet du TCBB : [www.tcbb.org](http://www.tcbb.org) - **Rubrique Club Junior.**

Vous pourrez visualiser la confirmation de l'inscription de votre enfant sur le site internet du TCBB.

Le Directeur Sportif traitera dans leur ordre d'arrivée les dossiers complets : horaires choisis en ligne et règlement validé.

## **Tarifs :**

Le montant de l'inscription annuelle de 725€ (775€ GPSO, 875€ autres communes) comprend :

1- le droit d'entrée au TCBB de 130€ (payable uniquement lors de la 1<sup>ère</sup> inscription au Club Junior). Le droit d'entrée reste valable tout le temps sauf après 5 ans de non cotisation au TCBB.


2- les 30 semaines de cours encadrés par un enseignant diplômé.

3- la cotisation « spécial jeunes » qui permet de réserver un terrain et de jouer avec d'autres membres du club sur les 13 courts du site Longchamp 7 jours sur 7 toute l'année et sur les 5 courts couverts de la halle du site Le Gallo, en semaine avant 18h, les week-ends et jours fériés de 13h à 20h.

Ajouter 95€ au montant de l'inscription si vous souhaitez que votre enfant puisse réserver sur 7 jours sur 7 toute l'année sur l'ensemble des courts du club (y compris terres battues Le Gallo).

4- la licence-assurance 2020 de la Fédération Française de Tennis.

## Modalités de règlement :

 Peut-être pourrez-vous bénéficier des réductions famille (parent(s)/enfant(s) habitants sous le même toit) ? Elles sont applicables dès la 2<sup>ème</sup> cotisation pour la saison 2019-2020 (hors mini-tennis et baby-tennis).

	Bouloonnais et GPSO	Autres
2 <sup>ème</sup> cotisation	-75€	-80€
3 <sup>ème</sup> cotisation	-95€	-100€
4 <sup>ème</sup> cotisation	-115€	-120€
5 <sup>ème</sup> cotisation et au-delà	-133€	-140€

**Notre club est partenaire de l'opération PASS 92 à l'initiative du département des Hauts-de-Seine pour les collégiens. Vous pourrez vous faire rembourser un montant de 60€ lorsque vous aurez ce PASS à la rentrée prochaine.**

### Règlement possible en plusieurs chèques : le règlement doit être complet au moment de l'inscription

En 2 fois : 2 chèques datés du jour d'émission qui seront déposés au 01/07/2019 et 01/10/2019.

En 3 fois : 3 chèques datés du jour d'émission qui seront déposés au 01/07/2019, au 01/10/2019 et au 01/01/2020.

#### Remboursement en cas d'annulation

- Remboursement total si annulation avant le 16 août 2019
- Retenue de 15% si annulation entre le 17 août et le 15 septembre 2019
- Retenue de 25% si annulation entre le 16 septembre 2019 et la 3<sup>ème</sup> semaine de cours.
- Aucun remboursement possible après la 3<sup>ème</sup> semaine de cours

Pour toute information complémentaire : [tcbb@fft.fr](mailto:tcbb@fft.fr)

Philippe JOLIOT  
Directeur du TCBB



Coupon à retourner accompagné de votre (vos) règlement et du certificat médical ou questionnaire-santé avant le 10 juin 2019.

ENFANT :

Nom : .....

Prénom : .....

### INFORMATION LICENCE FFT 2019-2020 OBLIGATOIRE

Je souhaite prendre la licence de mon enfant dans un autre club que le TCBB : OUI - NON

Si OUI : N° de licence ..... Club : .....